

CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE



Rangez les médicaments et produits dangereux hors de leur portée.

En cas d'exposition à un produit toxique, appelez le **SAMU (15)** ou le **Centre antipoison** de votre région qui vous informera sur la procédure à suivre.



Aidez Thomas à retrouver les **7 DIFFÉRENCES** entre ces 2 photos.



Pour découvrir
la solution du jeu :
flashez le QR Code

Centre antipoison - CHU d'Angers
02 41 48 21 21